

## IDENTIFICATION

129

**Identifiant**

7931-37-4041-02

**Adresse**

2, rue Sainte-Anne

**Dénomination**

Presbytère de la paroisse Saint-Joachim



Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

**Construction**

- Date de construction : 1848 pour le rez-de-chaussée, surhaussement en 1913
- Concepteurs : Narcisse Prévost, entrepreneur, et Basile Daoust, menuisier
- Propriétaire d'origine : Fabrique Saint-Joachim de Pointe-Claire

**Présentation sommaire**

Pointe-Claire commence à se développer à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En l'absence d'un curé résidant, des missionnaires de Lachine et de Sainte-Anne desservent la communauté chrétienne de Pointe-Claire. L'augmentation de la population et la fin des guerres iroquoises (1701) favorisent le développement de la seigneurie. Un premier presbytère qui sert également de chapelle est construit en 1705. Ce type de bâtiment, le presbytère-chapelle, se rencontre fréquemment dans les territoires de colonisation récente au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il permet l'installation d'un curé résidant dans un village où les ressources limitées ne suffisent pas à l'érection d'une église. Une première église est bâtie en 1713.

Devenue désuète, la maison curiale est démolie et remplacée par un édifice de pierre en 1848. Le presbytère adopte la forme d'une maison traditionnelle québécoise. Il se compose d'un corps de logis de plan rectangulaire à un étage et demi, d'une haute toiture à deux versants recourbés, de deux cheminées disposées aux extrémités du toit, d'une galerie protégée par le prolongement du larmier en façade.

La population de Pointe-Claire croît rapidement au début du XX<sup>e</sup> siècle, car la ville devient une destination de villégiature prisée. La fabrique de la paroisse Saint-Joachim décide d'agrandir le presbytère et confie la réalisation des plans à l'architecte montréalais Théo. Daoust en 1913. Daoust conserve le corps de logis original, mais il ajoute un étage et modifie

la forme de la toiture. Il remplace la toiture à deux versants par une « fausse mansarde » à quatre versants. Le presbytère remanié par Daoust se compose également d'une galerie disposée en façade qui se prolonge sur les façades latérales, d'un balcon disposé au centre de la façade au-dessus de la galerie, de lucarnes pendantes surmontées de toitures triangulaires semblables à celle du balcon. La façade latérale droite comporte deux avancées qui prolongent le corps de logis. L'architecte conserve la composition symétrique de la façade du presbytère de 1848.

La façade comprend une entrée centrale flanquée de deux baies de part et d'autre. L'édifice comporte une structure de pierre laissée apparente au rez-de-chaussée et une charpente de bois recouverte de tuiles d'ardoise à l'étage. Des tuiles d'ardoise recouvrent aussi le brisis de la toiture, les toits des lucarnes et celui du balcon. Le presbytère comporte un programme décoratif élaboré qui s'inscrit dans le courant Second Empire avec des éléments plus caractéristiques de l'éclectisme. Des colonnes ouvragées à chapiteau ionique, une corniche à denticules et un fronton ornent la galerie. Les toitures des lucarnes sont soutenues par des grosses consoles et sont couronnées d'épi. Une corniche moulurée souligne le sommet des murs.

L'architecte Marc Angers supervise des travaux de réfection mineurs en 1954. Il simplifie d'abord l'ornementation (corniches, polychromie, volets) et remplace certains éléments.

### Principales modifications

- Lors de la campagne de travaux réalisés en 1913 selon les plans de l'architecte Théo. Daoust, l'édifice en maçonnerie est surhaussé d'un étage et doté d'une nouvelle toiture de type « fausse mansarde » revêtue d'ardoise et percée de lucarnes.
- En 1954, des travaux de réfection réalisés selon les plans de l'architecte Marc Angers font disparaître quelques éléments décoratifs.

Carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle.  
À gauche : le presbytère construit en 1848 avant son surhaussement. À droite : la seconde église.  
BNQ, Collection Michel Bazinet, CP 5964.



## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle : Fonction d'origine et usage actuel : Presbytère.
- Typologie constructive apparente : Rez-de-chaussée en maçonnerie, étage probablement en charpente claire en bois.
- Typologie formelle dominante : Éclectisme avec dominance du style Second Empire.

### Paysage

- Environnement immédiat : Le presbytère fait partie d'un ensemble institutionnel remarquable avec l'église, le couvent et le moulin situés sur la pointe, face au lac Saint-Louis.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

### Architecture

- L'architecture du presbytère se rattache à l'éclectisme victorien par des composantes telles que les lucarnes pendantes aux toitures triangulaires et coiffées d'un épi, les corniches à la base du toit principal et de celui des galeries, les colonnes ouvragées et le fronton triangulaire qui marque l'entrée.

### État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Supérieure
- Intérêt historique : Le presbytère de l'église Saint-Joachim se classe parmi les plus vieux édifices de Pointe-Claire, car le patrimoine bâti du secteur villageois date en grande partie du début du XX<sup>e</sup> siècle en raison de l'incendie de 1900. Il évoque l'histoire religieuse de Pointe-Claire.
- Intérêt d'art et d'architecture : Il s'agit d'une œuvre achevée de style Second Empire et signée par un architecte important de Montréal, Théo. Daoust.

- Qualité d'insertion dans son environnement bâti : Le presbytère forme avec l'église, le couvent et le moulin un ensemble institutionnel d'intérêt. Il est par ailleurs situé dans un environnement exceptionnel, sur la pointe qui s'avance dans le lac Saint-Louis, à proximité du vieux moulin.
- Appropriation du milieu. La maison curiale est un bien culturel qui figure dans la plupart des circuits patrimoniaux.

### Éléments essentiels à conserver

L'ensemble des éléments architecturaux du presbytère doivent être soigneusement préservés.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

### Documents consultés

- *Circuit patrimonial à vélo de l'Ouest-de-l'Île de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, 2005.
- CUM. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les églises*. Montréal, CUM : Service de la planification du territoire, 1981, p. 260-265.
- DES ROCHERS, Jacques. *Un lieu nommé Pointe-Claire. Guide d'excursion patrimoniale / A Place called Pointe-Claire. A Heritage Tour Guide*. Pointe-Claire, 2000.
- MATTHEWS, Brian R. *A History of Pointe-Claire*. Pointe-Claire, Brianor Ltd., 1985.
- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- NOPPEN, Luc. *Évaluation du potentiel monumental de l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire*. Montréal, Ministère des affaires culturelles du Québec, Direction de Montréal, mai 1992.
- Permis de construction. APC.
- PINARD, Guy. *Montréal, son histoire, son architecture. Tome 6*. Montréal, Méridien, 1995, p. 323-344.
- SOCIÉTÉ DÉCOUVERTE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE L'OUEST-DE-L'ÎLE. *Circuit patrimonial à vélo de l'Ouest-de-l'Île de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, s.d.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004